

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	9	Pour : 10 Contre : Abstentions

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SEANCE du Mardi 08 Avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 26 mars 2025 sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Président.

Présents : M. FANTON Patrick, M. FORGUES Gérard, Mme DUBOSQ Dominique, Mme PICCIN Colette, M. SANGOI Éric, Mme LUBAS Gisèle, Mme SALA Sylviane, Mme DUBOSCQ Dominique, Mme GABARROT Pauline.

Absents ayant donné procuration : M. DOREY Bernard à Mme MAIMIR Evelyne.

Absentes excusées : Mme ABADIE Alexandra, Mme DACLIN Claudie, Mme CRIPIA Marlène, Mme DAL LAGO Rosemonde.

Absente : Mme MOUTON Marie-Joëlle.

M. Gérard FORGUES est élu secrétaire de séance.

2025.02.03 – BILAN D'ACTIVITE 2021-2024 DE LA RESIDENCE DE LEZIAN

Monsieur le Président fait part à l'assemblée du bilan d'activité 2021-2024 de la Résidence de Lézien.

Le Conseil d'administration du CCAS de Mirande, après avoir entendu son Président, à l'unanimité des membres présents, prend acte du bilan d'activité de la Résidence de Lézien.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey – Villa Noulibos- CS 50543 dans un délai de deux mois à compter de sa publication par envoi sur papier au tribunal, dépôt sur place au tribunal ou sur le site www.telerecours.fr de la requête et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Extrait certifié conforme.

M. Patrick FANTON

M. Gérard FORGUES

Fait à MIRANDE, le 08/04/2025

Le Président du C.C.A.S

Le secrétaire

PUBLIE le



COURRIER ARRIVEE LE

09 AVR. 2025

Sous-Préfecture de MIRANDE